



DEPARTEMENT DE L'ESSONNE  
CANTON DE DOURDAN

## COMMUNE DE SERMAISE

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 DECEMBRE 2017

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Votants : 18

#### **L'an deux mil dix-sept, le vingt décembre à 20h30**

Le Conseil Municipal de la Commune de SERMAISE, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Pascal JAVOURET

Date de convocation : 13 décembre 2017

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Pascal JAVOURET, Valérie LACOSTE, Jean-Louis RINGUEDE, Jacqueline BESSE, Jean VERGNAUD, Nicole DARTEVELLE, Jean-Pierre GRANJEAN, Claude DELAFRAYE, Isabelle DAVIOT, Jean-François MILARD, Blandine BELPECHE, Sylvain LARQUETOU, Dominique POUILLIER, Anne-Marie BAILLOUX et Daniel IVERT.

Absents excusés : Madame Magali HAUTEFEUILLE

Absents excusés ayant donné procuration : Madame Monique BEAUMONT, pouvoir à Madame Isabelle DAVIOT ; Monsieur Franck CHEVALLIER, pouvoir à Madame Dominique POUILLIER ; Monsieur Pascal DESPREZ, pouvoir à Monsieur Jean-Louis RINGUEDE

Secrétaire de séance :

Il a été procédé selon l'article L2121.15 du code général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire au sein du Conseil Municipal ; Madame Jacqueline BESSE ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions.

Monsieur le Maire présente les comptes-rendus des séances du Conseil Municipal du 10 octobre 2017 et du 25 octobre 2017 qui n'appellent aucune observation de la part des Conseillers Municipaux.

## **1- Approbation de la convention de prêt de matériel avec la commune de Breux-Jouy**

Vu la délibération n°2016/35 en date du 26 octobre 2016 donnant un avis favorable sur le schéma de mutualisation de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix,

Vu le projet de convention de prêt de matériel avec la commune de Breux-Jouy, Considérant l'intérêt pour les communes de Sermaise et de Breux-Jouy de pouvoir mutualiser leurs matériels via des mises à disposition réciproques,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité** : 1 abstention (Blandine BELPECHE), 17 voix pour,

**APPROUVE** la convention de prêt de matériel avec la commune de Breux-Jouy, annexée à la présente délibération.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention avec la commune de Breux-Jouy.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 1

**La séance est levée à 20h40.**

**Fait à SERMAISE, le 21 décembre 2017**

**Le Maire, Pascal JAVOURET**